

Image not found or type unknown



Reclamation d une somme datant de 20 ans

Par **caille73**, le **18/04/2013** à **15:31**

bonjour a tous aujourd'hui je recois un appel d'un huissier me réclamant une somme de 4000 euros d'un crédit renouvelable datant de 1996. Je lui demande s'il y a eu une décision de justice concernant mon dossier et elle me répond qu'elle n'a pas à répondre à mes questions. Alors voilà, a-t-elle le droit de me réclamer cette somme aujourd'hui ? merci pour vos réponses !!